



COMPTE RENDU DE RÉUNION

Sujet de la réunion : Comité d'affaires SRB Pie-IX

Date : 29 novembre 2017

Heure : 19 h à 20 h 30

Étaient présents :

Marc Dionne, directeur principal, projet intégré SRB Pie-IX
Marc Bélanger, Directeur d'études, Planification des transports, STM
Myriam Sondag, chargée de projet, tronçon Montréal, projet intégré SRB Pie-IX
Diane Rivard, conseillère, Communications, projet intégré SRB Pie-IX
Chantale Potvin, chargée de communication, Ville de Montréal
Charles Morisset, commissaire au développement économique, arr. Montréal-Nord
Daniel Bussièrès, chef de division, Division des relations avec les citoyens et communications, arr. de Montréal-Nord
Renaud Beauchemin, chargé de communication, arr. de Montréal-Nord
Mariana Perez-Lévesque, commissaire au développement économique, arr. Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
Rachel Vanier, chargée de communication, arr. Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
Estelle Lacroix, conseillère, Communications, STL
Pierre Tessier, modérateur

Joanne Lévesque, propriétaire, Auto-École Montréal-Nord
Michel Barbeau, gérant, Nouveau Félix Poulet (VSMPE)
M. Mohammed, Nouveau Félix Poulet (VSMPE)
Maude Royal, propriétaire, Rôtisserie St-Hubert (MTL-Nord)
Jean Y Tsitos, Cœur, Âme et Esprit, Académie Montessori (VSMPE)
Tania Antonopoulos, Cœur, Âme et Esprit, Académie Montessori (VSMPE)
Hassan Hussein, comptable, Taxcor (MTL-Nord)
Gilles Vaëlle, directeur des Opérations e-commerce, Renaud-Bray/Archambault (VSMPE)
Peter Riccardi, président, Le Groupe Riccardi (RPP)
Palmina Panichella, directrice générale, Chambre de commerce et d'industries de Montréal-Nord
Serge Blais, agent circulation, SPVM, poste de quartier 30 (VSMPE)
Lizane Proietti, coordonnatrice, Immobilier, Groupe Mach (VSMPE)
Franco Di Stasio, président, Di Stasio Financial inc. (VSMPE)
Chantal Melki, Construction, Crofton Moore (VSMPE)
Meyer Salzberg, Les Entreprises Axwood inc., Gestion immobilière (VSMPE)
Tuan Ha, propriétaire, Restaurant Chez Lien (Mtl-Nord)
Nguyen Ngoc Cong, propriétaire, Clinique Médicale Pie-IX (VSMPE)
Huang Zhong Dian, propriétaire, Bar Café Legends (Mtl-Nord)



Martin-P. Nombé, Fédération autonome de l'enseignement (VSMPE)
Sylvain Garceau, Location Viau (VSMPE)
Sylvain Lalancette, Autoplex Viau Certifié (VSMPE)
Faustino Ramirez, propriétaire, Tino's Pizza (VSMPE)

Étaient absents :

Frédéric Côté, analyste principal – Développement des réseaux, Planification des transports, ARTM
Ève Carle, chef de section, Info-Travaux, Ville de Montréal
Danielle Lamarre Trignac, chef de division, Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, arr. Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
Annick Charest, chef de division, Division des communications, arr. Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
Renaud Fortin, commissaire au développement économique, arr. Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
Maude Brasseur, chargée de communication, arr. Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
Judith Gratton-Gervais, chargée de communication, arr. Rosemont—La Petite-Patrie
Sarah Dahmani, chargée de projets, PME MTL Centre-Est

Elliot Lifson, vice-président du conseil, Vêtements Peerless (VSMPE)
Lizane Proietti, coordonnatrice au développement, Groupe Mach (VSMPE)
Pina De Iuliis, directrice de la location, Les Entreprises Axwood inc., Gestion immobilière (VSMPE)

Distribution :

Huguette Giard, conseillère en communications, MTMDET
Fanie St-Pierre, Chef, Affaires publiques et communications, ARTM

Rédigé par : Diane Rivard

Répertoire : S:\4.4.16 SRB PIE-IX\00 GESTION DE PROJET
(administratif)\500_COMMUNICATIONS\05_Reunions\Comite_Affaires\Rencontre_ComiteAffaires_29nov2017



POINT	ACTION
<p>1. Mot de bienvenue : À 19 h 05, M. Tessier souhaite la bienvenue à tous et explique en détail le déroulement de la soirée. Il souligne l'absence de M. Côté, dont la partie sera présentée par M. Bélanger. Il propose ensuite un tour de table pour se présenter.</p>	Sujet clos
<p>2. Adoption du dernier compte rendu et de l'ordre du jour : Le compte rendu de la rencontre du 30 mai a été adopté sans changements et aucun sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.</p>	Sujet clos
<p>3. Mise en contexte : M. Dionne débute la présentation en résumant la portée du projet pour les nouveaux venus et énumère quelques exemples de préoccupations soulevées lors des rencontres passées effectuées avec les diverses parties prenantes, notamment l'échéancier et la durée des travaux, les impacts sur la circulation, la sécurité, la fréquence du service et le temps de parcours du SRB. Il ajoute que ces préoccupations seront couvertes par les différentes interventions des présentateurs au cours de la soirée.</p> <p>Mme Lévesque se dit très déçue de voir qu'il n'y ait pas de stations à proximité de certaines grandes artères perpendiculaires au boulevard Pie-IX. M. Dionne lui indique qu'il y a actuellement une station près du boulevard Henri-Bourassa, soit le prototype Amos, et qu'il y en aura d'autres, notamment juste au sud du boulevard Industriel, aux rues Jean-Talon et Beaubien, de même qu'à l'avenue Pierre-De Coubertin, ainsi qu'à proximité d'autres artères importantes croisant l'axe Pie-IX.</p>	Sujet clos
<p>4. Études ayant servies à la conception du SRB ; détours d'autobus et mesures d'atténuation : M. Bélanger mentionne que l'approche utilisée pour en arriver au projet de SRB vient de l'École polytechnique de Montréal et qu'elle est utilisée depuis 20 ans déjà. Le concept du SRB est basé sur les enquêtes régionales et les prévisions du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). La conception a été réalisée par les équipes internes d'experts de l'Autorité régionale de transport métropolitain, en collaboration avec le MTMDET, la STM, la STL et le RTM. L'étude Transport a été menée de façon complètement indépendante des firmes privées et est commune à l'ensemble des études dans la région (SRB Pie-IX, prolongements du métro, train de l'est, etc.). M. Bélanger présente ensuite l'offre actuelle de transport de la STM, avec les parcours des lignes de bus 139 et 439. Il enchaîne avec l'offre de service qui sera implantée à la mise en service du SRB, à l'automne 2022. Il précise que la ligne 139 demeurera en service en rive, avec fréquence réduite, mais qu'il y aura création de trois nouvelles lignes de bus, soit 510, 511 et 539, qui utiliseront toutes trois la voie réservée du SRB. Il ajoute qu'à partir de Laval, une ligne de la STL sera ajoutée à celle</p>	Sujet clos



existante et une ligne du RTM, qui dessert Terrebonne, sera maintenue. De plus, toutes trois utiliseront la voie réservée du SRB.

M. Bélanger mentionne qu'en période de pointe du matin, le temps de déplacement diminuera pour 84 % des usagers du SRB et qu'entre Henri-Bourassa et Pierre-De Coubertin, le parcours pourrait être réduit de 10 à 15 minutes. Il explique également qu'il y aura une réduction de correspondances de 27 %, ce qui est favorable puisque plus il y a de correspondances, moins les gens sont susceptibles d'utiliser ce mode de transport.

M. Bélanger illustre ensuite la **provenance des usagers**, en période de pointe du matin : 72 % des usagers prennent le bus en bordure de l'axe Pie-IX, 10 % proviennent de Laval et 1 % de Terrebonne, alors que la **destination des usagers**, toujours en pointe du matin, représente 52 % des déplacements le long du boulevard Pie-IX et seulement 25 % se dirigent vers le centre-ville de Montréal. Il présente ensuite les grands mouvements des usagers qui passeront de la ligne orange du métro au SRB Pie-IX, et ce, pour 4 % de la clientèle actuelle.

M. Bélanger énumère ensuite :

- les **bénéfices importants pour la clientèle** : gain de temps moyen de 5 minutes par usager selon la provenance et la destination ; amélioration du confort à l'attente puisque les stations du SRB seront couvertes et spacieuses ; information en temps réel sur l'arrivée des prochains bus ; et amélioration importante de la fréquence du service, avec des bus à la minute aux heures de pointe.
- les **bénéfices quant aux opérations de transport en commun** : gains d'efficacité et de régularité du service avec les voies exclusives aux bus ; contraintes réduites lors des virages à droite dues au fait que la voie réservée est déplacée de la rive au centre ; gains en terme d'efficacité de gestion du service ; et finalement, amélioration importante du service.
- et les **bénéfices importants pour le milieu des affaires** : effet d'attraction du SRB pour les commerçants, entreprises et travailleurs sur l'ensemble du boulevard Pie-IX ; requalification de l'artère commerciale et industrielle importante qui permettra le développement économique, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre grâce au service rapide par bus ; et gain potentiel de clientèle vu l'augmentation du nombre d'usagers, passant de 40 000 à 70 000 usagers à la mise en service du SRB.

M. Barbeau demande en quoi le service rapide par bus diffère de l'ancien concept. M. Dionne lui explique que l'ancien concept prévoyait également le déplacement des bus au centre, mais à contre-sens de la circulation. À cause d'accidents mortels, le service a été suspendu et déplacé en rive pendant plusieurs années, le temps de développer le



nouveau concept avec voie réservée centrale dans le sens de la circulation, avec stations sécuritaires, etc.

M. Barbeau demande ensuite s'il y a vraiment des bénéfices pour les gens d'affaires, ce à quoi M. Bélanger répond que, selon l'expérience passée, une croissance de l'activité est observée en bordure de services efficaces de transport collectif. M. Dionne ajoute qu'un service de transport collectif performant est un des outils qui favorisent le développement économique, mais n'est pas le seul. A titre d'exemple, les infrastructures municipales actuelles dans Montréal-Nord ne peuvent permettre de développement économique, alors qu'une fois le projet terminé, les égout et aqueduc permettront de construire de nouveaux édifices.

M. Mohammed demande s'il sera possible pour les autobus scolaires de circuler dans la voie réservée du SRB, ce à quoi M. Bélanger répond par la négative et précise que seuls les autobus de transport en commun pourront l'utiliser.

M. Salzberg demande s'il y a eu des études de faites sur l'impact économique sur les commerces et sur la circulation. Mme Joyal intervient en disant que les gens présents ne souhaitent pas entendre parler de ces études, mais plutôt des solutions en vue d'atténuer les impacts des travaux.

5. Mise à jour sur le projet intégré SRB Pie-IX :

Sujet clos

- **Éléments de conception :**

Mme Sondag présente le plan d'une intersection type avec station du SRB pour illustrer quelques-unes des mesures qui seront mises en place pour assurer la protection des piétons, notamment les traverses élargies, les musoirs (petits murets en béton) situés à la hauteur du terre-plein, l'ajout de feux sonores et les stations sécuritaires et confortables.

Mme Lévesque demande si le nouveau concept sera plus sécuritaire qu'avant. Elle s'inquiète de la traversée des piétons qui est dangereuse actuellement. M. Dionne lui explique que l'ancien concept avait mené à deux accidents mortels et qu'un rapport du coroner avait formulé des recommandations qui ont été prises en compte dans le développement du nouveau projet. De plus, un audit sur la sécurité du nouveau projet, réalisé par les spécialistes du MTMDET, a permis de bonifier la conception pour protéger tous les usagers, notamment les automobilistes et les piétons.

Mme Sondag poursuit en abordant le sujet suivant, qui avait été soulevé lors de la rencontre du 30 mai dernier, soit les virages à gauche. Elle souligne qu'en direction nord, il y a actuellement 13 virages à gauche autorisés en tout temps, mais qu'après la mise en service du SRB, il n'en restera que 6 en tout temps. Pour la direction sud, il y a actuellement 11 virages à gauche autorisés en tout temps, mais après la mise en service du SRB, il en restera 5 en tout temps. Elle



montre ensuite les virages à gauche sur un plan pour chaque arrondissement, soit Montréal-Nord (4), Villeray—St-Michel—Parc-Extension (5) et Rosemont—La Petite-Patrie (2). Mme Sondag mentionne que les modifications suivantes seront apportées à la configuration actuelle, soit : un tournebride à la 56^e Avenue sera intégré au plan des routes de camionnage ; la modification du sens des rues Jean-Rivard et Robert permettra d'augmenter la fluidité et diminuer les conflits avec d'autres usagers ; une signalisation d'acheminement sera mise en place ; et un demi-tour sera permis aux intersections Jean-Rivard et Monselet.

Mme Joyal demande s'il y aura un virage à gauche sur la 56^e Avenue. Le Bureau de projet le validera.

Le BdP communiquera cette information dès qu'elle sera connue.

M. Blais demande s'il y aura un virage à gauche à la 42^e Avenue pendant le déneigement. M. Dionne lui confirme qu'il n'y aura aucun virage à gauche sur la 42^e Avenue.

Finalement, Mme Sondag parle des travaux concertés pour le réaménagement de l'avenue Pierre-De Coubertin, l'aménagement d'une piste cyclable sur le boulevard industriel, le prolongement de la ligne bleue du métro et la réfection du pont Pie-IX. Bien qu'ils ne fassent pas partie de la portée du projet intégré SRB Pie-IX, tous ces travaux ont un lien direct avec les travaux du SRB et des discussions sont en cours avec les intervenants concernés afin d'intégrer aux mieux l'ensemble de ces projets.

- **Réalisation des travaux :**

Sujet clos

Mme Sondag explique les quatre phases de réalisation des travaux, soit la phase 1 (côté ouest en 2018-2019) et la phase 2 (côté est en 2020), au cours desquelles seront exécutés les travaux sur les infrastructures municipales, suivies de la phase 3 (2021), qui comprendra l'aménagement des stations au centre et finalement, la phase 4, avec le pavage final, les essais et la mise en service du SRB Pie-IX, à l'automne 2022. Elle présente un exemple d'ordonnancement des travaux très détaillé pour expliquer comment ont été établis les différents tronçons d'au plus 300 mètres à la fois, avec retrait des entraves en hiver.

Mme Lévesque demande si c'est bien en juin 2019 que sera la phase la plus achalandée selon le plan montré. Mme Sondag lui dit qu'effectivement, une grande part des travaux est effectuée pendant l'été et ajoute qu'elle ira la voir après la rencontre pour lui parler de la planification spécifique devant son commerce.

Mme Sondag poursuit en abordant le sujet de l'horaire des travaux qui s'échelonne sur 40 heures pour une semaine normale de travail, généralement d'avril à novembre, avec possibilité de travaux le soir et le week-end, au besoin. Elle ajoute qu'en cas d'urgence ou de situation particulière, il sera possible d'exécuter des travaux la nuit et qu'un deuxième quart de travail sera requis à certains endroits.



Mme Sondag enchaîne avec la gestion de la circulation, mentionnant que des itinéraires facultatifs seront proposés, que pendant les travaux, aucun virage à gauche ne sera autorisé sur l'ensemble de l'axe Pie-IX, que des signaleurs seront présents de même que des agents de la circulation du SPVM et que des itinéraires de détour seront bien identifiés. Elle présente ensuite un plan montrant un exemple de microphasage et itinéraire de détour. Elle termine en présentant les mesures d'atténuation durant les travaux, soit : les entraves retirées en hiver ; l'accès aux commerces et aux livraisons maintenus en tout temps ; des agents de liaison accessibles ; et le stationnement permis entre les tronçons de travaux.

6. Outils de communications :

Sujet clos

Mme Rivard présente les différents moyens qui seront utilisés pour informer les gens d'affaires préoccupés par la fréquence et la qualité de la communication tout au long des travaux. Elle débute par les rencontres du Comité d'affaires SRB Pie-IX dont la fréquence, présentement à deux fois l'an, pourra être augmentée selon les besoins exprimés par les membres ; le site Web du projet (www.srbpieix.ca) qui contient une foule d'information sur le projet, de même que le dépliant explicatif qu'ils sont invités à prendre en sortant. Elle enchaîne avec la séance d'information publique qui aura lieu après le feu vert du gouvernement prévu au printemps, de même que la mise sur pied de comités de bon voisinage, une infolettre exclusive au projet, des avis aux résidents et aux gens d'affaires à compter de l'automne 2018 et les réseaux sociaux pour annoncer en amont le début des travaux ou des situations spécifiques.

Elle présente ensuite deux autres outils fort intéressants pour mieux planifier ses déplacements, soit : le site Web Info-Travaux de la Ville de Montréal et celui de Mobilité Montréal. Info-Travaux présente tous les travaux de la Ville de Montréal en détail, incluant le début et la fin des travaux, des précisions sur les travaux exécutés et un lien pour consulter les avis aux résidents. Le site de Mobilité Montréal regroupe à la fois les travaux de la Ville de Montréal, mais aussi ceux du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada.

Elle termine en mentionnant les coordonnées pour joindre l'équipe du Bureau de projet, soit le 514 287-8919 et info@srbpieix.ca.

Mme Panichella demande combien d'invitations ont été envoyées et de quelle façon. Mme Rivard lui répond qu'elle a utilisé les listes fournies par les arrondissements pour envoyer 385 invitations au printemps et un peu moins cette fois vu les retours, le tout par la poste et par courriel. Mme Panichella souligne qu'il y a peu de gens présents, ce à quoi Mme Rivard répond que le nombre optimal de membres est de 25 et que le nombre d'observateurs peut aller jusqu'à 50, selon son expérience passée. Mme Panichella demande si elle peut aider à diffuser l'invitation, ce à quoi Mme Rivard répond par l'affirmative, pourvu que les gens d'affaires soient directement touchés par les



travaux. Mme Panichella lui mentionne que des industriels seraient intéressés à recevoir de l'information. Mme Rivard lui répond qu'effectivement une rencontre sera organisée bientôt par l'arrondissement de Montréal-Nord.

7. Varia : Aucun sujet n'a été ajouté au varia.

Sujet clos

8. Formulaire d'évaluation :

Sujet clos

M. Tessier invite les participants à remplir un formulaire d'appréciation pour aider à améliorer le contenu et le déroulement des rencontres à l'avenir.

9. Prochaine réunion et clôture de la rencontre :

La rencontre se termine vers 20 h 45. M. Tessier annonce que la prochaine rencontre se tiendra en mai prochain et que tous recevront une convocation quelques semaines auparavant.

Le BdP enverra une invitation à tous au printemps prochain.

